



Bilan mobilité : Process d'évaluation Permis B

Objectifs

Définir un parcours mobilité adapté à la situation individuelle et analyser la faisabilité d'une formation mobilité (atelier mobilité, stage d'alphacode, permis B, permis AM, remise à niveau conduite...).

Durée :

Le process d'évaluation demande à la personne d'être disponible sur deux demi-journées. Dans un premier temps sous forme collective et dans un deuxième temps en individuel.

Description

Premier rendez-vous (2 heures)

Evaluation de code :

Sous le format d'une information collective une première évaluation de 20 questions de code est diffusée. Dans un 2^{ème} temps un cours dispensé par un enseignant de la conduite sur des thèmes du code de la route et un format papier résumant le cours dispensé est donné aux participants.

Enfin un travail de recherche personnel sur la mobilité est distribué.

Deuxième rendez-vous (2 heures)

Le diagnostic mobilité :

Un entretien individuel de diagnostic est réalisé par des conseillères en mobilité sur un rendez-vous de 1h. Il permet d'établir un bilan complet des atouts et des freins des bénéficiaires en matière de mobilité à travers l'analyse :

- Des savoirs et compétences liés à la mobilité
- Des expériences
- Des ressources techniques et financières
- De l'environnement géographique et social
- De la situation personnelle et administrative
- Des projets personnels et professionnels

Evaluation de code :

Projection en individuel d'une série de 20 questions se basant sur le cours dispensé lors de la première évaluation permettant de voir l'évolution entre les 2 évaluations

Ces évaluations de code pourront permettre au travers des temps individuels et collectifs d'évaluer :

- La maîtrise initiale du code
- Les capacités de compréhension
- Les capacités de mémorisation / à retenir une information
- L'autonomie dans les apprentissages
- La capacité à se mobiliser





Evaluation conduite :

L'objectif est d'évaluer les capacités en termes de conduite automobile ainsi que les besoins en termes d'apprentissage. Cette évaluation individuelle dure 1h. La personne est au volant avec la présence d'un enseignant de la conduite assurant les exercices d'évaluation (la tenue du volant, démarrage et arrêt, connaissance des éléments de conduite...) et la sécurité.

Celle-ci établit :

- Une estimation du nombre d'heures de conduite nécessaires
- La durée de la formation conduite
- Le coût de la formation

Le bilan individuel : préconisations

Il s'agit de restituer auprès de la personne et de son conseiller / référent socioprofessionnel le bilan identifiant :

- Les compétences et les besoins en mobilité de la personne
- La pertinence d'une action d'accompagnement à la mobilité
- Le parcours mobilité envisageable
- Une synthèse des évaluations au Permis B

Le prescripteur pourra se saisir de ce bilan mobilité pour valider le positionnement sur une formation mobilité adaptée à la situation de la personne. Il pourra alors co-construire le projet individuel de mobilité à court, moyen et long terme, en adéquation avec la situation globale de la personne.

Lieu de l'action

Locaux d'EMCP : 1 place Papus

Action délocalisable sur la Haute-Garonne

